

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2014

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de MME WIEL Monique, Maire

Membres présents : M. CANTIN, L. CARON, F. CHABERT, JM CURNILLON, O. JOLY, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, A. MONCEL, M. PUDDU, G. RAMAKERS, P. ROBIN, E. STUTZ ; K. SUTTER, M. WIEL

Commission consultative : G. REMILLIEUX, G. LACROIX, B. AUDRY

Excusés : C. BAZIN, D. GOUDARD, E. PUITIN, M. REHFUSS, P. PARE

Absent : S.TISSOT

Secrétaire de séance : Alain MONCEL

Convocation et affichage : 7 octobre 2014

Approbation du dernier compte rendu

Une correction est à apporter au dernier compte-rendu : Pour les 20 ans de la communauté de communes ne sont pas invités tous les acteurs économiques, mais les associations, les producteurs locaux et les artisans d'art.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Eclairage public chemin de St Michel (plan de financement)

Pour compléter le dossier présenté lors du dernier conseil, Mme le maire expose l'avant-projet détaillé et le plan de financement proposé par le syndicat d'Electricité de l'Ain pour l'éclairage public chemin de St Michel :

- Montant des travaux : 19 950 € TTC
- Participation de la commune prévisionnelle : 6 830.68 €

Le montant de l'ensemble des travaux s'élève à 221 750 € pour une participation financière communale de 47 850.68 €.

Le démarrage des travaux est prévu pour la fin du mois.

Rapport annuel d'assainissement et réseau de chaleur

Madame le Maire informe que chaque année un rapport d'exploitation doit être présenté aux élus concernant les réseaux d'assainissement et de chaleur.

Chaque élu reçoit un exemplaire de ces rapports.

1) Réseau de chaleur

Le rapport retrace l'exploitation sur l'année civile 2013. Le réseau est constitué d'une chaudière bois couplée à une chaudière fuel, et d'un réseau de 425 m alimentant 19 compteurs. Le réseau alimente les pavillons du lotissement, l'Embellie, la CCTER, la salle des fêtes, les écoles et la médiathèque.

En 2013, 638 m³ de bois sont issus de la forêt communale et 158 m³ ont été fournis par un prestataire extérieur. 32 000 litres de fuel ont été consommés pour une somme de 23 000 €. L'entretien est effectué par l'entreprise Michaud pour la chaudière fuel et SB thermique pour le réseau bois.

Les tarifs sont indexés et tiennent compte de la consommation, de l'entretien et du renouvellement du matériel. Le coût moyen annuel de chauffage d'un logement de 80 m² revient à environ 739.18 € TTC. Un contrat est signé avec chaque abonné, et les charges de chauffage sont provisionnées sur 10 mois. La régularisation intervient sur les mois d'été.

2) Réseau d'assainissement

Le réseau comprend 3 stations d'épuration, 4 stations de relevage pour un linéaire de collecte de 30 km. Une convention a été signée avec la commune de Meillonas pour recueillir les effluents du hameau de Plantaglay. Les visites et les bilans obligatoires sont effectués par le SATESE. Un total de 285 m³ de boues a été épandu sur une surface de 7 ha 50. Le suivi agronomique est effectué par un Cabinet extérieur.

Quelques travaux ont été effectués en 2013. Le coût du service est identique depuis 2010. La vente d'assainissement a rapporté en 2013, 87 000 € HT.

Le schéma directeur d'assainissement est en cours d'étude. La canalisation qui relie Cuisiat aux Bourdonnières est en mauvais état. Sur Cuisiat, des surcharges en eaux pluviales ont été détectées. L'objectif est d'avoir un diagnostic précis avec différentes pistes pour améliorer le réseau.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- N'émet aucune réserve et
- Accepte les dits rapports tels que présentés

Les rapports complets peuvent être consultés en mairie.

Utilisation du four banal de Cuisiat

Madame le maire rappelle que jusqu'à maintenant, la mise à disposition du four banal était limitée aux seules associations de la commune. Cette mise à disposition est gratuite et encadrée par M. THEVENARD. Comme précisé lors du dernier conseil, elle souhaite étendre le prêt à tous les habitants de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte d'étendre le prêt à tous les habitants à titre gratuit, moyennant une caution de 300 € et une attestation d'assurance. Le responsable de l'état des lieux reste M. THEVENARD, qui fera la mise en main mais un relais de formation devra être fait. La priorité sera néanmoins donnée aux associations qui devront faire part de leur date au minimum 1 mois avant.

Vente atelier-relais

Madame le Maire rappelle au conseil le souhait de M. Sébastien JUHAN, Société SAVOIR VERRE d'acheter l'atelier relais dont il est locataire depuis 2008.

Après négociations, et au vu du prix de revient, et des prix pratiqués lors des précédentes ventes, le prix de vente est proposé à 72 000 € TTC

Le service des domaines, consulté, a estimé la valeur de cet atelier à 80 000 €.

Le géomètre passera ces prochains jours pour délimiter le terrain. Une servitude devra être indiquée dans l'acte de vente pour garder l'accès à la réserve incendie.

Après en avoir délibéré, considérant qu'il est important pour la commune de pérenniser les activités industrielles, le conseil municipal :

- donne son accord pour la vente de l'atelier relais à la société SAVOIR VERRE au prix de 72 000 TTC
- autorise le Maire à signer l'acte notarié et tout document se rapportant à la transaction.

Mme le maire informe que la commune n'a plus d'atelier relais disponible, la commission économique étudie donc la faisabilité d'un nouvel atelier relais. La compétence économique étant communautaire, le projet communal doit être inférieur à 200 000 €. Malgré la conjoncture économique difficile, il y a toujours des demandes d'artisans qui souhaitent s'installer et la commune se doit de rester très réactive.

Commerce à Cuisiat

Madame le Maire explique que les gérants de l'épicerie ont décidé de ne plus exercer leur activité à Cuisiat. Le souhait de la municipalité est de maintenir et de dynamiser le centre du village de Cuisiat et de proposer des services à la population par la mise en place éventuelle d'un commerce multi-services avec espace convivial.

Dans l'urgence, une tournée de livraison de pains (+ journal) va être organisée tous les jours sauf le lundi (répartis entre les boulangers de Meillonas, Treffort et Roissiat). Sont prévus un arrêt en bas de Cuisiat et sur la place. M. PROST, boucher à Treffort a été consulté, mais a décliné l'offre. Par contre, le boucher du marché de Treffort, sollicité à son tour, a accepté d'assurer 2 tournées sur Cuisiat. Des tracts seront distribués pour informer les habitants de Cuisiat des heures de passage. Ce service devrait démarrer à partir du 21 octobre.

La commune n'est pas propriétaire des bâtiments sur Cuisiat. Des contacts ont été pris avec les propriétaires de l'épicerie et de l'ancienne Pizzeria. Les estimations ont été demandées au service des domaines.

Pour conserver la vente du tabac et éviter que le commerce ne disparaisse sur Cuisiat, la commune avait envisagé d'acheter le fond de commerce. Après renseignement pris auprès du service des douanes, il s'avère qu'on ne peut pas acquérir ce droit en tant que collectivité puisqu'il existe déjà une vente de tabac sur la commune. Il faudrait que le droit soit repris par un privé. Au niveau des privés, les propriétaires des glycines et de l'auberge du Mont Myon ont été sollicités, mais ne semblent pas intéressés à reprendre cette activité de vente de tabac.

21 h 30 : arrivée de G. RAMAKERS

Transfert du pouvoir de police spécial à la CCTER

Madame le maire rappelle au conseil que la communauté de communes de Treffort en Revermont exerce des compétences en matière de collecte des déchets ménagers – assainissement non collectif – voirie – habitat ; l'exercice de ces compétences par la communauté de communes implique le transfert automatique des pouvoirs de police du maire attachés à ces compétences à Madame la présidente de la communauté de communes (article L5211-9-2 du CGCT). Elle explique que les maires peuvent s'opposer à ce transfert automatique dans les 6 mois suivant l'élection du Président. Elle informe que certains maires ont déjà fait part de leur refus. Pour uniformiser les pratiques sur l'ensemble du territoire, elle informe également qu'en tant que Présidente de la CCTER, elle refusera de prendre les pouvoirs de police transférés par certains maires.

Point sur les travaux en cours

Lotissement St Michel : les travaux en bas du lotissement sont en cours.

Foyer logement et RAM : Le cabinet Strates a fait passer plusieurs esquisses et plusieurs scénarii ont été proposés aux utilisateurs. Le retour des remarques a été fait. La prochaine étape sera le dépôt du permis de construire.

Chantale Gindre prend sa retraite au 31/10, elle libérera son logement à cette même date. Le profil du poste sera retravaillé, la permanence sur site n'étant pas une obligation. Les ressources en interne au niveau du personnel sont à l'étude.

A courte échéance, le statut de foyer logement va évoluer et de nouvelles exigences en termes de sécurité, de dépendance et d'animation doivent être prises en considération. Actuellement, la commune est soumise à une évaluation interne qui, à plus long terme, devra mener à une évaluation externe pour prendre en compte les nouvelles exigences imposées par la loi.

Camping : l'équipe technique a commencé les travaux sur les réseaux. Le local kayak sera démonté et son emplacement actuel sera comblé par les remblais et revu au point de vue paysager. Une solution devra être trouvée avec l'USEP pour le rangement des kayaks.

Vu les montants annoncés par le cabinet d'études pour la réfection des sanitaires (180 000 €), il a été décidé de ré-étudier le dossier dans son ensemble et par conséquent de ne pas réaliser ces travaux dans l'immédiat.

Voirie : La route entre l'école et M. BUARD est en cours de réfection.

Point sur l'intercommunalité, CAP3B et le SCOT

Les commissions communautaires ont été mises en place. Mme le Maire invite les membres issus du conseil municipal à faire un point sur l'état d'avancement des dossiers :

Voirie : Les travaux ont été attribués à l'entreprise Colas Sacer et ont débuté le 16/09. Les membres de la commission effectuent des réunions de chantier tous les jeudis matin. La commission travaille également sur le recensement de toutes les voies de toutes les communes.

Communication : 3 groupes ont été créés : internet, bulletin et «20 ans de la CCTER ». Les possibilités de mutualisation sont à l'étude au niveau du site et du bulletin. Le nouveau bulletin paraîtra au mois de janvier.

Social : Une rencontre a eu lieu avec le Clic présentant ses activités et les aides qui peuvent être apportées aux personnes âgées. Un après-midi d'information sera organisé au printemps sur Simandre et Meillonas, notamment sur le maintien à domicile. Des rencontres avec les CCAS sont prévues : prochaine rencontre le 17 novembre à la mairie de Treffort-Cuisiat à 20h30.

La commission travaille sur les propositions d'animation au niveau de la jeunesse et a en charge le suivi de la crèche intercommunale. A partir de janvier 2015, les couches seront fournies par la structure, un agrandissement des locaux est prévu (un local de stockage et une salle de réunion).

Sport et Culture : Les plannings des salles de sport ont été établis.

Mutualisation : La loi de janvier 2014 impose aux collectivités de mutualiser certains moyens et services. Des incitations financières sont mises en place, les dotations tiendront compte des efforts qui auront été faits. Le schéma de mutualisation devra être finalisé en mars 2015. Le 20/11, la commission présentera ses travaux en conseil communautaire qui devront ensuite être validés par chaque conseil municipal.

Economie : La commission a dressé un état de l'existant sur les différentes zones.

Environnement : La commission travaille sur la sécurisation et la révision des tarifs des déchetteries de Simandre et Treffort. Une visite a été effectuée sur le site de Villars les Dombes. Un état des lieux des PAV verres a été réalisé sur le territoire de la CCTER.

Madame le maire informe qu'elle a participé au Congrès des intercommunalités à LILLE, la semaine dernière. Le 1^{er} ministre a été interpellé sur l'instabilité de la représentativité au niveau de l'intercommunalité, sur le seuil des 20 000 habitants et sur les compétences. La Région devrait avoir un rôle de réflexion stratégique et l'opérationnel relèverait plus de l'intercommunalité.

Cap 3b : Ce syndicat regroupe actuellement 6 intercommunalités. Son rôle est d'avoir une réflexion sur le bassin de vie de Bourg en Bresse. Actuellement, les élus travaillent sur l'élaboration d'un schéma de prospective territoriale qui permettra d'élaborer ensemble les nouveaux contours des futures intercommunalités.

SCOT : schéma de cohérence territoriale qui donne une vision du territoire à 2050. C'est un document qui est prescriptif par rapport au PLU, il détermine le développement de chaque zone. Le SCOT est actuellement en cours de révision. Des schémas sont à l'étude pour développer les énergies issues des ressources du territoire (les 5 % produits actuellement devront atteindre 20 % de notre consommation en 2030).

Tour des commissions communales :

Développement économique : les illuminations ont été commandées. La campagne commerciale organisée en liaison avec la CCI de l'Ain se termine le 18/10.

Une rencontre avec les acteurs économiques est prévue la 1^{ère} semaine de décembre.

Finances : Les emprunts de la commune sont à l'étude pour en réduire les coûts. Un gain de l'ordre de 270 000 € pourrait être atteint.

Sport : la commission se réunira dans 15 jours.

Forêt : La réorganisation foncière initiée par le Conseil Général est en cours, l'enquête environnementale devrait être prochainement engagée.

Affouage : les inscriptions ont été lancées, les coupes auront lieu dans la partie plaine de Treffort. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie avant la fin du mois.

Environnement : La commission travaille sur la réalisation d'une voie douce. Un professionnel des pistes cyclables a été rencontré.

Communication : les élus travaillent sur le bulletin de fin de l'année. Le site internet est en cours de réfection et une rencontre est prévue avec les associations pour les former à utiliser cet outil. Cette formation est prévue le 8/11 à 9 h 45 en mairie.

Aménagement des villages : La commission travaille sur les illuminations du 8 décembre en essayant d'y intégrer l'école. Elle se penche également sur la problématique des arrêts de cars.

Culture : Le dossier sur la commémoration du 11 novembre est bouclé. Un projet audio visuel est à l'étude, l'objectif serait de faire des habitants des acteurs et de produire un film sur la commune.

Musicollines : la recherche de programmation est lancée. Pour simplifier les relations, jusqu'à maintenant, Musicollines se reposait sur le comité des fêtes mais il a été récemment décidé de se monter en association.

Temps Activités Périscolaires : Un premier bilan été fait avec les intervenants qui sont relativement satisfaits des conditions mises en place. Toutefois, à terme, il faudra revoir l'organisation, la durée des séances étant jugée trop courte à l'unanimité. Des interactions se mettent en place entre les intervenants et ils envisagent d'organiser un après-midi ouvert aux parents en fin de trimestre.

CCAS : Le traditionnel repas aura lieu le 16/11. Les enfants seront sollicités pour décorer la table du repas du CCAS dans le cadre des TAP. Les élus qui souhaitent participer à ce repas sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie. Des jeux ont été réservés à la ludothèque pour l'après-midi.

Réhabilitation de la mairie : La commission s'est réunie 3 fois, le but étant de faire émerger toutes les idées et de s'imprégner du travail réalisé par l'ancienne municipalité. La dernière réunion s'est faite en présence de techniciens et d'un architecte de la DDT. Cette dernière réunion a permis d'ouvrir les perspectives sur d'autres pistes. Le CAUE sera intégré aux prochaines réunions.

Questions diverses

Le conseil donne son accord pour délibérer sur des points non-inscrits à l'ordre du jour.

Subvention toiture : deux subventions sont allouées pour la rénovation de toitures (669 € à Mme BOULET et 2 562 € à Mme CHATANAY).

Apprentis : la commune accueille actuellement 2 apprentis. Une demande d'un jeune de la commune avait été étudiée : après renseignement, il s'avère qu'un maître d'apprentissage ne peut pas encadrer plus de 2 apprentis, il a donc été impossible de répondre favorablement à cette demande.

Le Marché des fruits d'automne aura lieu les 18 et 19 octobre. Les bénévoles sont toujours les bienvenus.

A titre informatif, Mme le maire signale qu'une pétition nationale contre le marché trans-atlantique entre l'Europe et les Etats-unis a été lancée.

Prochaines séances :

- 12 novembre 2014
- 11 décembre 2014

La séance est levée à 23 h 05